

# FOGAM

Le fond de garantie de la mise à niveau "FOGAM"

Le FOGAM est le Fonds de Garantie de la Mise à Niveau. Il est ouvert à toutes les PME, exceptées celles du secteur primaire, qui répondent aux critères ci-dessous.

## **Critères d'éligibilité**

Ce fonds est ouvert aux PME remplissant les conditions ci-après:

- Avoir un total du bilan (avant investissement) inférieur ou égal à 40.000.000 DH et un programme de mise à niveau dont le coût n'excède pas 20.000.000 DH ;
- Être potentiellement viables et présenter un programme de mise à niveau ayant pour objet l'amélioration des facteurs de compétitivité.

## **Caractéristiques**

Le FOGAM garantit les crédits octroyés par les banques pour les projets de mise à niveau des PME éligibles. La garantie est accordée avec les conditions suivantes :

- Part garantie : jusqu'à 60% du crédit en principal majorés de 6 mois d'intérêts.
- Sûretés : fixées en fonction du risque évalué par la banque et la CCG
- Commission de garantie : 0,25 % l'an de l'encours en principal.

## **Comment bénéficiaire de ce fonds**

- Etape 1: l'entreprise doit réaliser un diagnostic pour déterminer son programme d'investissement. Ce diagnostic peut être réalisé soit à travers le Centre Euro-Maroc Entreprise soit à travers un cabinet conseil.
- Etape 2: une fois le programme d'investissement établi, l'entreprise a le choix suivant : soit le soumettre à sa banque soit le présenter directement à la CCG pour obtenir la garantie et par la suite s'adresser à sa banque pour obtenir le crédit.